

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France

Ville du Blanc-Mesnil/Deux Pièces Cuisine

Direction départementale des services de l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis

Direction des politiques culturelles territoriales PARIS TERRES D'ENVOL

Appel à candidatures

lancé en direction d'un musicien ou ensemble de musiciens
en vue d'une résidence-mission prenant place dans le cadre du

Contrat local d'éducation artistique (CLEA) de la Ville du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis)

Cadre de la résidence-mission

La Ville du Blanc-Mesnil, la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, l'Inspection académique de Seine-Saint-Denis ont souhaité s'engager dans la mise en place d'un Contrat local d'éducation artistique (CLEA) en partenariat avec les structures culturelles des villes du Bourget, Drancy, Dugny, Villepinte, Aulnay-sous-bois et plus globalement sur les communes membres du Conseil de territoire Paris Terres d'envol. Dans ce cadre, une résidence-mission d'artistes **s'inscrivant dans le champ artistique des musiques actuelles** est appelée à être mise en œuvre de septembre 2016 à mai 2017. La résidence est intégrée dans le projet artistique du Deux Pièces Cuisine, équipement municipal, scène conventionnée-lieu de musiques actuelles du Blanc-Mesnil en préfiguration de label national SMAC.

Dans le cadre du présent appel à projet, il est recherché un musicien ou ensemble de musiciens, français ou étranger résidant en France, **dont le travail de création part de l'écriture d'un texte et émerge d'une improvisation musicale**. L'artiste pourra collaborer avec un autre artiste ou collectif en résidence mission CLEA sur le territoire de Paris Terres d'Envol.

Définition de la résidence-mission

La résidence-mission est organisée à des fins d'éducation artistique et culturelle en faveur d'un public d'enfants et de jeunes âgés de 6 à 16 ans. Elle repose sur une pleine disponibilité de l'artiste, durant quatre mois, ainsi que sur une diffusion de son œuvre déjà accomplie et disponible.

La résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production propre à l'artiste ni commande d'œuvre.

Pour autant, le projet n'exclut évidemment pas la possibilité de production d'œuvres dans le cadre de la démarche spécifique proposée par le CLEA.

Pour l'artiste résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche éducative donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexion, expérimentations, réalisation) en particulier dans la démarche de l'improvisation. Cette mise en évidence s'appuie sur des formes d'intervention ou d'actions très variées se différenciant, toutefois, des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un cahier des charges et des finalités différents.

Ces actions sont à considérer comme autant de gestes artistiques, préparés en amont avec diverses équipes pédagogiques des établissements scolaires et/ou équipes éducatives issus du service municipal de l'enfance ou de la jeunesse intervenant sur le territoire et désireuses de s'inscrire dans ce projet. Les équipes des structures culturelles du Blanc-Mesnil (Théâtre 9, conservatoire, médiathèque, cinéma) concernées par le CLEA pourront également s'inscrire dans un parcours des enfants qui aborderont cette thématique.

Ces actions, se menant en temps scolaire ou hors temps scolaire, ont pour objectif de permettre à un grand nombre d'enfants et de jeunes d'acquérir une expérience originale et de découverte des processus de création musicale, notamment par le biais de l'improvisation et une ouverture aux nouvelles technologies.

Elles peuvent avoir lieu au sein d'établissements scolaires, de centres sociaux et culturels, de centres de loisirs, de structures culturelles, ainsi que dans l'espace public ou tout autre site qui paraîtra approprié à l'artiste résident et à ses partenaires locaux.

Enjeux et objectifs

Le CLEA est ancré dans la mise en place de trois volets indissociables de l'éducation artistique et culturelle :

1. la rencontre avec une œuvre participant à la découverte pour l'élève d'un processus de création ;
2. la pratique artistique et la mise en relation avec les différents champs du savoir.
3. la pratique culturelle à travers la découverte et la fréquentation des lieux de création et de diffusion artistiques.

Les objectifs suivants sont fixés :

- Permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes d'appréhender la musique par le biais de la sensibilisation à l'écriture d'un texte mis en musique et la découverte des processus de création improvisée;
- Développer l'esprit critique de ces enfants et de ces jeunes par le biais de la discussion, l'analyse des ressentis ou la perception des relations entre les membres d'un ensemble.
- Contribuer au développement culturel et artistique du territoire,
- Réduire ainsi les inégalités en matière d'accès à la musique et à la culture.

Déroulement et calendrier

Septembre et Octobre 2016 : constitution des équipes pédagogiques et/ou éducatives coordonnées par l'inspection académique et/ou les structures partenaires. Il peut s'agir aussi de professionnels de l'action sociale, de la politique de la ville, de la culture, de l'enfance et de la jeunesse.

Novembre et décembre 2016, l'artiste résident rencontre les différentes équipes pédagogiques et/ou éducatives afin de leur permettre d'appréhender au mieux la démarche artistique et construire les projets. Ces rencontres peuvent revêtir des formes extrêmement variées afin d'éviter tout caractère répétitif. Elles peuvent également être collectives en réunissant différents types de professionnels (enseignants, animateurs de centres de loisirs, responsables d'associations d'un même quartier par exemple).

Ces professionnels sont également invités à évoquer avec l'artiste la manière dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre, aux enfants et aux jeunes dont ils ont la responsabilité.

Entre janvier et mai 2017 se construisent entre l'artiste résident et les différentes équipes de professionnels désireuses de s'impliquer en durée, toutes sortes d'actions à mener en direction des enfants et des jeunes. Il s'agit de ces gestes artistiques évoqués précédemment et qui se conçoivent le plus souvent possible en prenant l'établissement scolaire, le regroupement d'établissements scolaires, la structure de loisirs ou à vocation sociale pour unité de référence, plutôt que la seule classe ou le seul groupe.

Cette présence professionnelle est également conçue en tenant particulièrement compte des contextes d'exercice des différents professionnels concernés, de leurs différents degrés d'implication possible ainsi que de ceux des enfants ou des jeunes dont ils ont la responsabilité. Des moments de restitution (à distinguer du concert final) devant les parents peuvent se prévoir lors de ces actions.

Tout au long de cette période, l'œuvre existante de l'artiste et disponible à la diffusion est largement présentée sur le territoire. Les modes de médiation de ces productions sont aussi variés et renouvelés que possible, ils tendent également à l'innovation. Au Blanc-Mesnil, un concert final est également organisé, à dissocier impérativement des restitutions citées plus haut. Ceci afin de permettre aux enfants et parents de rencontrer l'œuvre de l'artiste résident dans des conditions normales et professionnelles de jeu.

L'artiste résident peut être logé sur le territoire concerné ou dans ses environs durant sa mission. Pour cela, les conditions d'hébergement peuvent être examinées avec l'appui de la Ville du Blanc-Mesnil si nécessaire.

Pilotage de la résidence-mission

Dans le cadre de ce CLEA, la ville du Blanc-Mesnil est désignée pilote de la résidence-mission dont l'opérateur désigné est l'équipe et l'équipement du Deux Pièces Cuisine, scène conventionnée-lieu de musiques actuelles en régie directe en préfiguration de label SMAC et régie autonome. Elle a pour mission de guider l'artiste résident dans sa découverte du territoire, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail, d'organiser les répétitions et la diffusion de ses œuvres, de faciliter les rencontres avec les groupes de professionnels (2^{ème} phase de la résidence-mission) et d'aider à la réalisation des actions (3^{ème} phase de la résidence-mission).

Elle souhaite, pour ce faire, associer à toutes les étapes du déroulement de la résidence-mission les structures culturelles de son territoire liées au champ de la musique.

Une Coordination Permanente du CLEA est mise en place. Elle comprend :

- pour la Ville du Blanc-Mesnil : le directeur et la chargée de projet culturel du Deux Pièces Cuisine ;
- pour l'Éducation nationale : le directeur académique adjoint, Inspecteur en charge de la politique de la ville et de la culture, la conseillère pédagogique départementale en musique et la coordinatrice réseau réussite scolaire du Blanc-Mesnil ;
- un ou deux représentants de la DRAC Ile-de-France ;
- le directeur des politiques culturelles territoriales PARIS TERRES D'ENVOL Établissement public territorial de la Métropole du Grand Paris ou son représentant.

Conditions financières et moyens mis à disposition

L'artiste sélectionné bénéficie d'une allocation de résidence d'un montant de 14.500 € sur le budget artistique du Deux Pièces Cuisine (14.500 € TTC dans le cas d'une convention avec une structure porteuse ou 14.500 € coût employeur dans le cas d'un emploi direct).

Le nombre d'heures d'intervention serait calculé sur la base d'un accord du montant horaire TTC.

Le coût relatif à la diffusion de son œuvre est pris en charge en plus de l'allocation, sur le budget artistique du Deux Pièces Cuisine.

L'artiste retenu doit être autonome dans ses déplacements et disposer, de préférence, d'un véhicule personnel, ses frais de déplacement sur le territoire (transports en commun et/ou carburant) peuvent être inclus dans l'allocation de résidence. En revanche, les frais de déplacement de son lieu d'habitat personnel au territoire de mission ainsi que les repas sont à sa charge.

Cadre juridique

Un contrat de résidence spécifiant les engagements respectifs de la Ville, des structures culturelles associées et de l'artiste accueilli sera signé avant le début de la résidence.

Candidature

Peut faire acte de candidature tout artiste professionnel résidant en France. L'artiste candidat doit avoir à son actif une production artistique conséquente, une expérience significative dans le domaine de la pédagogie et/ou de la médiation, et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence-mission (disponibilité à temps plein durant la période de résidence).

L'artiste doit maîtriser l'usage oral de la langue française.

Les éléments à fournir sont :

- un curriculum vitae,
- une note d'intention,
- un dossier de présentation de la démarche de l'artiste candidat et de sa production existante,

L'ensemble du dossier est à adresser **pour le 22 août 2016** au plus tard par envoi électronique aux adresses suivantes :

direction@deuxpiecescuisine.net
com.prod@deuxpiecescuisine.net

Le dossier artistique est à proposer sous format informatique.

Dans le cas où l'artiste souhaite enrichir cet envoi de supports physiques, il le précise dans son envoi électronique et adresse ces pièces par voie postale à l'adresse suivante :

Deux Pièces Cuisine
42 av Paul Vaillant Couturier
93150 Le Blanc-Mesnil

Les éléments transmis par les candidats non retenus seront restitués sur simple demande.

Sélection

Les différentes candidatures reçues seront examinées par un comité de sélection réunissant des représentants de la Direction de la Culture de la Ville, de la DRAC Ile-de-France et de l'Éducation nationale. Les trois candidats pré-sélectionnés seront auditionnés **début septembre 2016**. Le résultat de la sélection est communiqué par courrier au plus tard le **15 septembre 2016**.

Pour plus d'informations

Deux Pièces Cuisine 42 av Paul vaillant Couturier 93150 Le Blanc-Mesnil

Eric PARIS Directeur 01 48 69 65 66 direction@deuxpiecescuisine.net
Assisté d'Emilie KASBY chargée de projet culturel 01 48 69 76 95
com.prod@deuxpiecescuisine.net